

Le programme de travaux que vous envisagez :

Nombre de logements concernés



Travaux dans les parties communes Précisez :

.....

- Réfection de toiture
- Ravalement de façades
- Isolation par l'extérieur
- Création de locaux communs (poubelles, poussettes ...)
- Réfection couloirs communs / cage escalier
- Sécurité (électricité des communs, interphone, garde-corps ...)
- Salubrité (désamiantage, saturnisme ...)
- Installation d'un ascenseur
- Accessibilité de l'immeuble
- Mise aux normes de l'assainissement

Autres :

Travaux de rénovation complète de logements vacants

.....

Travaux de transformation de locaux vacants en logements
(anciens ateliers, commerces, granges, greniers ...)

.....

Travaux ponctuels de mises aux normes de logements loués, Précisez :

- Remplacement sanitaires obsolètes
- Isolation murs / combles
- Changement des menuiseries extérieures
- Amélioration du système de chauffage
- Changement de système de chauffage
- Installation d'une ventilation mécanique
- Isolation acoustique
- Sécurité (installation électrique, garde-corps ...)
- Adaptation au handicap
- Salubrité (désamiantage, saturnisme ...)
- Energies renouvelables : solaire, bois-énergie, pompe à chaleur ...

Autres commentaires sur les travaux envisagés :

.....

Quand envisagez-vous d'effectuer ces travaux :
 2008 2009 2010

Vos intentions de travaux permettront de définir les enveloppes de crédits nécessaires pour les **3 années de l'OPAH** :

2008 - 2009 - 2010

JURA Habitat, en charge de l'animation de l'opération, reprendra contact avec vous pour étudier votre projet.



Maison de l'Habitat
 32, rue Rouget de Lisle - BP 20460
 39007 Lons-le-Saunier Cedex
Tél : 03 84 86 19 10
 Fax : 03 84 86 19 19
 contact@jurahabitat.fr

Il est impératif de ne pas engager de travaux avant d'avoir obtenu les accords de financement !

Tous les élus du secteur ont souhaité vous faire profiter de cette nouvelle OPAH, qui va concerner l'ensemble des 19 communes du territoire communautaire pour une durée de trois ans.

Cette opération est mise en œuvre dans le cadre d'une approche intercommunale de la politique de l'habitat, rendue possible par la prise de délégation des aides à la pierre depuis 2006 par la communauté de communes.

Dans un marché locatif en pleine évolution, l'OPAH est une opportunité offerte aux propriétaires bailleurs d'adapter leur offre aux demandes nouvelles des candidats à la location : qualité des équipements, performance énergétique, maîtrise du coût global loyer + charges, ...

COMMUNAUTÉ de COMMUNES du BASSIN de LONS-LE-SAUNIER

Une opération réalisée avec le soutien de :



Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

OPAH 2008
 2009
 2010
Un nouveau programme pour la réhabilitation de l'habitat privé



COMMUNAUTÉ de COMMUNES du BASSIN de LONS-LE-SAUNIER

Propriétaires bailleurs, Investisseurs, ... cela vous concerne !

CESANCEY
 CHILLE
 CHILLY LE VIGNOBLE
 CONDAMINE
 CONIEGE
 COURBOUZON
 COURLANS
 COURLAOUX
 L'ETOILE
 FREBUJANS
 LE PIN
 LONS LE SAUNIER
 MESSIA SUR SORNE
 MONTMOROT
 PANNESSIERES
 PERRIGNY
 SAINT DIDIER
 TRENAL

Création et impression MOURIER LONS 03 84 86 14 14 - Septembre 2007 - Crédit photo : Fotolia

Vous avez des projets d'investissements locatifs ...

Ou vous réfléchissez à la nécessité d'engager des travaux ...

- Améliorer l'attractivité de mes logements locatifs
- Valoriser mon patrimoine aujourd'hui inoccupé
- Développer mon parc locatif
- Défiscaliser et me constituer un complément de revenus

Vous vous interrogez ...

- Comment s'y prendre pour engager un tel projet et assurer sa réussite ?
- Quels produits proposer à la location (niveaux de loyer / tailles de logements ...) ?
- Quels types de travaux réaliser ?
- Quelles sont les aides financières possibles ? Sous quelles conditions ?



L'OPAH du Bassin de Lons-le-Saunier peut vous apporter des réponses concrètes et vous offrir l'opportunité de réaliser vos projets locatifs, avec :

Des subventions majorées :

SANS conditions de ressources et quels que soient les demandeurs (personnes physiques ou morales : SCI, indivisions, copropriétés, associations ...)



Des conseils gratuits et personnalisés :

- Visites-conseils sur place
- Aide à la décision : étude de la faisabilité technique de votre projet
- Expertise financière : comparaison de différents scénarii d'investissement, analyse de la rentabilité en fonction des objectifs de l'investisseur
- Assistance dans le montage des dossiers de demandes de subventions

Des possibilités de travaux très larges, dans des logements déjà loués ou à créer :

- Amélioration du confort et de la sécurité
- Gros-œuvre et parties communes
- Economies d'énergie et isolation acoustique
- Adaptation au handicap et au vieillissement

Si vous êtes intéressé, dites-le nous !

Faites-nous part de vos intentions de travaux, sans engagement, en renvoyant ce questionnaire rapidement à :

JURA Habitat ACCOMPAGNER & DÉVELOPPER
 JURA Habitat - Maison de l'Habitat,
 32 rue Rouget de Lisle - B.P. 20460
 39007 LONS LE SAUNIER Cedex

Attention : Pour bénéficier des aides, il est impératif de ne pas engager de travaux avant de nous avoir consultés !

Vos coordonnées :

Nom :

Prénom :

Le cas échéant, précisez si SCI, Indivision, SA/SARL :

Adresse personnelle :

Commune :

Tél. : - Domicile

- Professionnel

- Portable

Mail :

L'adresse de votre projet locatif : (et références cadastrales, si vous les connaissez)

S'agit-il d'un projet d'acquisition? oui non

Merci de compléter au dos, pour nous préciser vos projets de travaux.

Ce questionnaire n'est pas une demande de subvention, mais il permettra de recenser les projets et de réserver les crédits nécessaires... Il ne vous engage pas et reste confidentiel.

